



Pays d'art et d'histoire du Vivarais méridional - *Ardèche*

Syndicat mixte du Vivarais méridional

Bureaux : 32 boulevard Stalingrad, 07400 LE TEIL

Courrier : SMVM - Mairie - BP 51- 07402 LE TEIL CEDEX

04 75 91 45 09 - communication@vivaraismeridional.fr - www.vivaraismeridional.fr

Communiqué de presse

L'INVENTAIRE DU PATRIMOINE FERROVIAIRE DU VIVARAIS MERIDIONAL

Le Pays d'Art et d'Histoire du Vivarais méridional a réalisé à l'été 2021 un **inventaire du patrimoine ferroviaire du territoire**, dans l'objectif de constituer une base de données qui reprend, ligne par ligne et commune par commune, les différents éléments du patrimoine. La constitution de cet inventaire s'est appuyée sur une large bibliographie historique au niveau national, puis s'est centrée sur une approche historique spécifique des lignes locales. (3 lignes sur le territoire des 37 communes)



A l'occasion des journées européennes du patrimoine 2021, Le Pays d'Art et d'Histoire du Vivarais méridional (PAHVM) a donné une conférence le **samedi 18 septembre** à St-Jean-le-Centenier pour exposer au public les premiers résultats de ce travail, mené pendant quatre mois par Loïc Offerlin. Vingt-cinq personnes ont pu apprécier l'intervention d'**Isabelle Chavanon**, directrice, et **Elsa Jourdan**, médiatrice culturelle, en présence de **Martine Mattéi**, mairesse de Viviers et présidente du PAHVM ainsi que de plusieurs élus des trois communautés de communes concernées. La conférence s'est conclue par de riches échanges entre habitants, passionnés de trains et de patrimoine et élus, avec une question unanime : quels projets désormais pour ces lignes ?

Contact presse :

Thierry Trial

communication@vivaraismeridional.fr

04 75 91 45 09

Comment réalise-t-on un inventaire ?



Le Teil - Robiac (en direction d'Alès, du Teil à St Germain).

L'objectif était de **dresser une typologie du patrimoine ferroviaire**. Il a fallu d'abord prendre connaissance du sujet dans sa globalité pour connaître les grandes étapes de l'histoire ferroviaire nationale, puis avoir une approche historique spécifique des lignes locales. Trois lignes sont concernées sur le territoire des 37 communes : **Privas - le Pouzin** (mise en valeur par la voie douce de la Payre), **Givors - Grézan** (Le Teil - Nîmes, de Baix à St Just) et

Ont été ainsi inventoriés les **ouvrages d'art** (viaducs, ponts, tunnels) qui permettent de passer au-dessus des cours d'eau et des vallées, de rendre la ligne le plus rectiligne possible ainsi que de réduire les dénivelés ; les **bâtiments** (les gares : bâtiment intermédiaire entre le monde ferroviaire et le monde civil, les stations, plus petite que les gares, les abris, les loges (pour les gardes-barrière), les gares de marchandise, les maisons de gardes-barrière, les hangars, les dépôts et ateliers, dont les éléments les plus spectaculaires sont les rotondes...), le **patrimoine urbain** qui est périphérique (les cités PLM, les bâtiments associatifs, les jardins SNCF) et enfin le **petit patrimoine** (signalétique, panneaux, systèmes d'aiguillage, passages à niveaux , etc.)

Loïc Offerlin, stagiaire missionné par le PAHVM, a d'abord effectué un repérage théorique. Il a ainsi procédé à un rassemblement des données, puis à des repérages photographiques et des prises de mesures *in situ*.

Qu'est-ce que l'inventaire ?

L'inventaire du patrimoine ferroviaire du Vivarais méridional est une **base de données** qui reprend les **différents éléments du patrimoine**, commune par commune, et ligne par ligne : les ouvrages d'arts, les éléments de petit patrimoine, les bâtiments... Pour chaque entrée, plusieurs types d'informations sont données : typologie (ouvrage d'art/ bâtiment/ petit patrimoine), nature (Viaduc, maison de garde barrière...), ligne de référence, nom, commune, coordonnées GPS, dimensions, dates de mise en service et de fin de service, descriptif, architecte, statut actuel (SNCF, privé...), état, protection Monuments Historiques, intérêt, etc.

De Baix à St Just, **195 fiches** ont été réalisées, et **79 fiches** du Teil à St Germain.

Et ensuite ?

Cet inventaire est désormais un **outil pour tous les projets à venir** qui pourraient voir le jour sur le territoire autour des anciennes lignes ferroviaires. Le PAHVM réfléchit à la possibilité d'en faire une synthèse pour le grand public sous forme d'une publication.

Comme l'ont exprimé lors de la conférence à St-Jean le Centenier les élus présents des communautés de communes Ardèche Rhône Coiron et Berg & Coiron, plusieurs projets sont à l'étude pour réaliser sur ces anciens tracés **des voies vertes** qui relieraient la vallée du Rhône (et la ViaRhôna) aux communes du territoire, jusqu'à Alba, Villeneuve de Berg, et peut-être même au-delà. Certains de ces projets sont dans des phases déjà bien avancées et devraient voir le jour dans les deux ou trois années à venir.

Par ailleurs, la région Occitanie travaille à la remise en circulation pour les voyageurs de **la ligne Nîmes-Pont St-Esprit** à l'horizon fin 2022, avec une obligation, pour des raisons techniques, de venir jusqu'au Teil pour assurer les demi-tours. Les élus se posent alors sérieusement la question de la possibilité de prendre des voyageurs sur cette portion, qui pourrait desservir **les gares de Bourg-Saint-Andéol, Viviers et Le Teil**. Enfin, la région AURA pourrait être intéressée par une réouverture de la liaison Le Teil - Cruas- Le Pouzin - Valence Ville - Valence TGV - Romans, à l'horizon 2024...

Quoiqu'il en soit, de nouvelles belles perspectives pour nos lignes ferroviaires, et le patrimoine bâti qui les accompagne !

Qui sommes-nous ?



Le label « **Pays d'art et d'histoire** » est décerné par le ministère de la Culture sur la base d'une volonté de **protéger et de valoriser le patrimoine** d'un territoire.

Le **Pays d'art et d'histoire du Vivarais méridional - Ardèche** s'étend sur **37 communes**. Porté par le Syndicat mixte du Vivarais méridional, il fonctionne en étroite collaboration avec les trois communautés de communes du territoire qui le portent : **Ardèche-Rhône-Coiron, Berg & Coiron, Du Rhône Aux Gorges de l'Ardèche**.

Faire **connaître** et **valoriser** le patrimoine culturel, **promouvoir** la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et des paysages, **sensibiliser** petits et grands aux questions de patrimoine et d'architecture, et faire du territoire une destination de **tourisme patrimonial et culturel de qualité** sont les principales missions du Pays d'Art et d'Histoire.